



NUFFIELD FRANCE

*Developing people through agriculture
Developing agriculture through people*

Rapport d'étude Nuffield France

Etude Nuffield financée grâce au soutien de :



Actura



Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE

*La représentation paysanne aujourd'hui :
entre tradition historique et recherche de
légitimité, comment renouveler la façon dont
la voix des paysan.ne.s est entendue
aujourd'hui ?*

*Bertille Fages
Lauréate 2020*

NUFFIELD FR



Nuffield France

Le parcours Nuffield

La bourse Nuffield permet, avec l'appui de l'association Nuffield France, d'approfondir un sujet technique. Le boursier est soutenu financièrement pour visiter des exploitations dans différents pays, rencontrer des agriculteurs étrangers, des responsables agricoles de haut niveau dans le monde entier et se faire aider, pour l'étude qu'il réalise, par les meilleurs spécialistes du domaine choisi. Chaque année, les neuf pays associés au sein de l'association internationale Nuffield (Australie, Canada, France, Hollande, Irlande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Zimbabwe) sélectionnent une soixantaine de boursiers. Le parcours "Nuffield" constitue une opportunité unique de prendre du recul sur son quotidien pour partir à l'étranger et approfondir un sujet d'intérêt. Aucun cursus universitaire ou agricole n'est exigé. La sélection tient compte du niveau d'anglais des candidats (indispensable pour profiter des visites et des conférences), de leur personnalité, de leur motivation et de la qualité de leur sujet. Ils peuvent ensuite, avec l'aide du réseau des anciens, voyager partout dans le monde afin d'approfondir leurs connaissances avec l'objectif de faire progresser leur secteur d'activité.

Pour devenir lauréat de la bourse Nuffield France, vous devez justifier d'un bon niveau en langue anglaise, être de nationalité française et avoir votre résidence principale en France. Les candidats doivent également avoir entre 25 et 45 ans et justifier d'une expérience professionnelle solide dans le milieu agricole (agriculteur ou actif agricole). Enfin, il est indispensable que les lauréats se libèrent au moins 12 semaines pour voyager.

La bourse Nuffield n'a pas vocation à financer des études portées par des étudiants.

Tous les détails sur le parcours sont disponibles sur le site Nuffield France. Les dossiers de candidatures sont en libre téléchargement sur le site. Les dossiers de candidatures sont à faire parvenir chaque année au mois d'octobre, retrouvez la date exacte sur le site Nuffield France !



<p>Rapport Nuffield France</p> <p>Date de soutenance : 6 décembre 2021</p>	 <p>NUFFIELD FRANCE</p> <p><i>Developing people through agriculture Developing agriculture through people</i></p>
<p>Titre</p>	<p>La représentation paysanne aujourd'hui : entre tradition historique et recherche de légitimité, comment renouveler la façon dont la voix des paysan.ne.s est entendue aujourd'hui ?</p>
<p>Lauréate</p>	<p>Bertille Fages</p>
<p>Objectif de vos voyages</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre l'organisation de la représentation paysanne en France et dans d'autres contextes▪ Identifier des initiatives innovantes pour renouveler l'organisation de la représentation paysanne
<p>Pays visités</p>	<p>France Virtuellement : participation au CSC organisées par l'Irlande, les Pays-Bas et le Brésil</p>
<p>Messages</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Une architecture des organisations agricoles françaises spécifique qui doit faire face à de nombreux défis, liés entre autre, au renouvellement des générations en agriculture▪ Des nouveaux.elles installé.e.s qui ne se retrouvent pas forcément dans les organisations agricoles et qui remettent en question leur légitimité▪ Un besoin d'innover en matière de gouvernance et de structuration pour repenser la définition des politiques publiques agricoles (la fin de l'entre soi de la profession ?)



Executive Summary

The French agricultural sector is characterized by a complex organization, inheritance of a past marked by several key evolutions. The representativity of the sector, at union level, reflects this complexity, with numerous organizations characterized by their own history and role.

The sector, however, is currently undergoing a deep mutation: the fact that half of the farmers will retire within 10 years is only one of these manifestations of change, which brings uncertainty about the future organization of the sector. Unionization and representativity in their current forms are thus naturally questioned as well, with emerging questioning on the legitimacy, the lack of renewal, the loss of focus or the loss of efficiency in the decision-making of the existing structures. This report aims at questioning the legitimacy of these organizations, studying different possibilities of evolution.

With this aim, we will provide a critical historical overview of the structuration of the various agricultural stakeholders in France, and try to reflect on possible evolution of the farmer's representation.



Abréviations

APCA	Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture
CEE	Communauté Economique Européenne
CGA	Confédération Générale de l'Agriculture
CNIT	Comité National Installation Transmission
CSC	Contemporary Scholars Conference (Nuffield)
EHLG	Euskal Herriko Laborantza Ganbara
ELB	Euskal Herriko Laborarien Batasuna
ETP	Equivalent Temps Plein
FADEAR	Fédération Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
FNAB	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
HCF	Hors cadre Familial
Miramap	Mouvement Inter-régional des AMAP
MRJC	Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
NIMA	Non Issu du Milieu Agricole
ONVAR	Organisme National à Vocation Agricole et Rurale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PAC	Politique Agricole Commune
PAI	Point Accueil Installation
PNDAR	Programme National de Développement Agricole et Rural
UTAT	Unité de Travail Annuelle Totale



Liste des figures

- Figure 1** Répartition des exploitant.e.s par classe d'âge en 2020
- Figure 2** Répartition des fermes selon l'âge de l'exploitant.e le plus âgé
- Figure 3** Les résultats des principaux syndicats agricoles français aux scrutins des chambres d'agriculture depuis 1995
- Figure 4** Evolution comparée du nombre des exploitations agricoles, des UTAT, et des moyens humains des chambres d'agriculture
- Figure 5** Profil des porteurs.euses de projet à l'entrée au PAI en 2017
- Figure 6** Evolution du taux de féminisation des conseils d'administration des coopératives agricoles
- Figure 7** Composition de l'Assemblée plénière d'EHLG
- Figure 8** Composition des collèges au sein des chambres d'agriculture départementale



Table des matières

Executive Summary	1
Abréviations	1
Liste des figures.....	1
Responsabilités.....	1
Quelques mots d'introduction	1
La représentation paysanne en question.....	3
Un rapide historique de la structuration du monde agricole en France.....	4
Perspective historique : l'agriculture, un monde à part	4
Quelques repères historiques	4
La représentation en crise.....	7
Les données structurantes	7
Légitimité des structures historiques	8
La coopération agricole	8
Les chambres d'agriculture	9
Le syndicalisme agricole	10
De plus en plus d'instances à pourvoir.....	10
Le temps disponible (investissement en temps, en compétence, en motivation)	11
L'adéquation entre représentation et représentativité et la question de l'adéquation des profils, entre représentant.e.s et représenté.e.s.....	11
Focus : la représentation des femmes dans les organisations professionnelles agricoles	13
La Coopération Agricole et les Elles de la Coop	14
La commission Femmes de la Confédération paysanne	14
Le guide à destination des administratrices de la FNAB	15
Mon expérience Nuffield.....	16
Une expérience particulière	16
Des initiatives intéressantes qu'il faut pousser.....	17
EHLG : Euskal Herriko Laborantza Ganbara.....	17
InPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale).....	22
Les préconisations	23
Au niveau global	23
La fin de l'entre soi.....	23
Au niveau individuel	23
L'engagement se prépare et se suscite	23



Au niveau de la ferme, le collectif permet de se dégager du temps et de la prise de responsabilité	24
Favoriser la prise de responsabilité des femmes	24
Au niveau des collectifs	24
Chérir les innovations et lutter contre la résistance au changement, à la fois dans les modes de concertation mais aussi dans les postures	24
Parler des réussites	25
Cartographier les compétences et les envies pour encourager à la prise de responsabilité.....	25
Remettre le territoire au cœur des enjeux	25
En guise de conclusion	26
Bibliographie.....	27
Articles et rapports.....	27
Ressources en ligne	28
Articles.....	28
Projets	28
Rapports Nuffield	28
Remerciements	29
Annexe : les visites et rencontres Nuffield.....	30



Responsabilités

Les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que l'auteur et non nécessairement celles de Nuffield France, ni de Nuffield International ou encore des sponsors ayant soutenu le financement de cette étude. Les lecteurs.trices sont appelé.e.s à faire preuve de discernement dans l'évaluation de la pertinence et de l'exactitude du contenu de cette publication.

Nuffield Farming Scholars Trust (NTFS) et l'auteur ne seront pas responsables des pertes, dommages, coûts ou dépenses encourus du fait de l'utilisation ou de la fiabilité des informations contenues dans cette publication. Les produits peuvent être identifiés par des noms de marque ou des appellations commerciales afin d'aider les lecteurs.trices à identifier des types de produits particuliers, mais il ne s'agit ni d'une approbation ni d'une recommandation d'un produit ou d'un fabricant auquel il est fait référence. D'autres produits peuvent fonctionner aussi bien ou mieux que ceux spécifiquement mentionnés.

Cette publication est sous copyright. Cependant, le NFST encourage une large diffusion de ses recherches, à condition que l'organisation et l'auteur soient clairement reconnues. Pour toute question concernant la reproduction ou la reconnaissance, contactez le directeur à l'adresse director@nuffieldscholar.org ou Nuffield France à l'adresse association@nuffieldfrance.fr.



Quelques mots d'introduction

Native de la région de l'Aubrac, plateau d'altitude situé dans le Massif central, j'ai toujours été interpellée par le rôle de l'agriculture dans la transformation des paysages et la structuration des sociétés. L'Aubrac est en effet une région connue pour son terroir et sa relance économique dans les années 80 autour de ses produits vernaculaires (fromage d'Aubrac, couteau de Laguiole), via notamment, la structuration d'une organisation, la Coopérative fromagère de Laguiole, qui a relancé la filière fromagère du plateau et a ainsi contribué à relancer une dynamique territoriale. Cette histoire m'a particulièrement marquée, et a très probablement encouragé ma carrière dans le milieu des organisations professionnelles agricoles.



Paysage de l'Aubrac
Crédit Photo : Bertille Fages

Partant d'un parcours généraliste en sciences politiques, je me suis très vite spécialisée dans les politiques publiques environnementales et agricoles. J'ai souhaité consacrer ma vie professionnelle à des organisations défendant le milieu agricole, structurées et animées par les hommes et les femmes directement concerné.e.s. Après quelques années passés en tant que salariée au sein du syndicat Jeunes Agriculteurs¹, j'ai rejoint la Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (FADEAR) où je développe des projets. Cette Fédération est un réseau de plus de 67 structures spécialisées dans l'accompagnement au changement de pratiques et dans l'accompagnement des porteurs.euses de projet en agriculture². Le point commun de l'ensemble de mes expériences, c'est donc l'engagement des paysan.ne.s à faire vivre ces structures, de façon bénévole et militante.

L'architecture des organisations professionnelles agricoles françaises est complexe et spécifique à ce milieu, conditionnée par des politiques publiques engageantes pour la profession et les territoires. En effet, afin de contextualiser notre sujet d'étude, on peut mettre en avant certains éléments :

- L'émergence de cette architecture est liée à une histoire spécifique³, traitant l'objet agricole à part dès le départ
- La cogestion en agriculture, héritée de cette histoire, entre le syndicat majoritaire et 3 autres grandes organisations de l'époque et les pouvoirs publics a structuré un fonctionnement qui se fait encore sentir dans l'organisation des instances de concertation en matière de politique publique agricole
- Les organes consulaires que sont les chambres d'agriculture ont un impact direct sur l'aménagement des territoires et sont tributaires d'élections professionnelles dont l'organisation et le fonctionnement sont sans cesse remise en question

¹ Au siège national, à Paris

² Plus d'informations sont disponibles sur le site de la FADEAR : www.agriculturepaysanne.org

³ Nous le verrons dans la première partie de ce rapport



Mon parcours professionnel m'a fait par ailleurs percevoir une forme de crise de la représentation paysanne au sein de ces organisations (comme dans l'ensemble des milieux associatif), à l'origine de mes réflexions au sein de Nuffield :

- Des fonctionnements complexes et hiérarchisés des organisations, avec une multitude d'acteurs
- De moins en moins de paysan.ne.s
- Des facteurs extérieurs conditionnant les réflexions menées au sein même des organisations (la question des financements par exemple)
- Un monde mondialisé, où l'agriculture dépend fortement des marchés internationaux
- Les réformes successives de la PAC et le basculement des centres décisionnels de Paris vers Bruxelles qui s'opère dans les années 80
- Une défiance générale envers les institutions

C'est cet ensemble d'observations que j'ai voulu interroger avec mon expérience au sein de Nuffield.

En introduction à ce rapport, il est également nécessaire de préciser que mon expérience Nuffield s'est déroulée en 2020, année marquée par la pandémie de Covid-19. Ceci a considérablement impacté mon parcours de lauréate et ma capacité d'échanger avec des acteurs.trices d'autres pays. Le présent rapport est donc le fruit de réflexions issues de mon expérience professionnelle et de mes échanges dans un contexte essentiellement franco-français, sans avoir pu être étoffé par des mises en perspectives internationales comme je l'avais initialement souhaité en concevant le projet.



La représentation paysanne en question

L'ambition que je m'étais donnée avec mon parcours Nuffield était de questionner les formes d'organisation paysanne. Le milieu agricole français est organisé d'une manière bien spécifique⁴ et l'on ne peut nier que les problématiques auxquelles doit répondre ce milieu ont des effets sur les façons dont il est organisé.

J'avais donc comme volonté principale de travailler sur **la représentation** au sein des organisations professionnelles agricoles. De par le nombre d'organisations, leurs besoins en représentant.e.s et la problématique du renouvellement des générations, cette question de la représentation paraît primordiale. Nous entendons ici le terme « *représenter* » dans le sens « *donner à voir* ». L'idée était donc de parler des organisations avec une approche large de la notion : organisation pour représenter les intérêts, mais aussi d'organisation économique collective. La question de « *la représentation* » est centrale car elle permet de traduire la façon dont est représentée les personnes au sein de ladite organisation. Nous ne parlerons donc pas uniquement de « *gouvernance* », qui est un mot emprunté à la sphère privé et qui donne donc une dimension de régulation et de gestion, qui s'éloigne de la dimension politique que nous voulions traiter avec notre sujet. Nous avons donc formulé notre questionnement de la manière suivante : La représentation paysanne aujourd'hui : entre tradition historique et recherche de légitimité, comment renouveler la façon dont la voix des paysan.ne.s est entendue aujourd'hui ?

Nous proposons deux définitions des termes qui seront utilisés dans ce rapport :

- **Représentation politique** : Le fait que des personnes soient choisies ou déléguées pour en représenter d'autres et prendre légitimement les décisions en leur nom. Le mécanisme électif assure la représentation légitime en régime de démocratie représentative. Sa base est territoriale.
- **Représentativité** : On entend par là le degré de similitude entre les représentant.e.s et ceux.celles qu'ils.elles représentent – ressemblance sociale, économique, physique... On peut l'appeler « *représentation statistique* » pour la différencier de la représentation politique.

L'adéquation entre ces deux termes permet en partie d'expliquer la crise de la représentation au sein des organisations professionnelles agricoles. Nous reviendrons là-dessus un peu plus tard dans ce rapport.



G. Million, « Les sillons de l'engagement » F. Purseigle

⁴ Ministère, Mutualité Sociale Agricole, les interprofessions, les organisations professionnelles agricoles que sont les syndicats, les SAFER, etc



Un rapide historique de la structuration du monde agricole en France

Considérant notre sujet, il est important d'apporter un regard historique sur la structuration paysanne en France. Ce rapide état des lieux devra nous permettre ensuite d'avoir un regard sur les différents éléments amenant à qualifier la crise de la représentation agricole aujourd'hui.

Perspective historique : l'agriculture, un monde à part

Il est important de commencer cette partie en précisant que l'agriculture, en France, a toujours fait l'objet d'une politique publique spécifique et assumée. On parlera ensuite, à partir de la Seconde guerre mondiale, de cogestion agricole, entre Etat et syndicat majoritaire.

Nous débiterons notre rapide contextualisation historique à partir de la révolution industrielle (fin XIXème), creuset de la consolidation et de l'institutionnalisation des organisations agricoles.

A la fin du XIXème siècle, près de la moitié de la population française vit encore de l'agriculture. La Révolution industrielle aura comme effet notable de mettre à mal à mal la paysannerie avec la « confiscation » de deux piliers de « l'indépendance » du métier de paysan.ne : la fertilisation et la force de traction, via la mécanisation et l'industrialisation. Cela aura pour effet de placer le paysan.ne dans une chaîne plus globale de production.

Cette période correspond aussi à la conclusion d'accords commerciaux (suspension des droits de douane, puis ré introduction, etc...), qui a pour conséquence, entre autre, l'émergence dans l'agenda politique d'une politique publique spécifique et qui donc n'aura de cesse de l'être : l'agriculture. L'ambition était évidemment de protéger la profession et de structurer la production pour répondre aux enjeux du commerce. On entre alors vraiment dans la structuration d'un monde agricole, qui vient supplanter la paysannerie de l'époque, qui n'était alors pas vraiment organisée.

Les premières organisations paysannes ont ainsi des objets variés : les paysan.ne.s s'organisent pour procéder à de l'achat groupé, contrôler la qualité de leurs achats, regrouper des opérations de commercialisation... On observe déjà les fondements des organisations agricoles d'aujourd'hui et surtout chaque organisation fait un peu tout... Plusieurs associations spécialisées voient le jour, avec l'apparition de nouvelles technologies agricoles. La 1ère association spécialisée agricole émerge en 1907 : il s'agit de la confédération générale des vignerons.

L'organisation paysanne obéit dès le départ à une logique d'organisation par bassin de production (structures syndicales spécialisées par produits et localisées à l'échelle d'un département). Le regroupement par filière de production s'opère donc de la base et d'organisations déjà constituées sur le terrain. Les tentatives d'organisation du monde agricole par en haut n'aboutissent pas ou difficilement.

Quelques repères historiques

La formation de ces différentes organisations est évidemment traversée par les évolutions que rencontrent la société, et qui cristallisent des mouvances, des façons d'aborder la question agricole de



manière différente. Par exemple, au début des années 20 naît en Bretagne l'association des cultivateurs cultivants, à l'initiative de l'Eglise bretonne, en parallèle de l'essor d'une contestation socialiste en France. De même, l'émergence du parti communiste dans les années 1920 crée dans son sillage des groupes de défenses de travailleurs paysans (plutôt dans les territoires du centre, et sud-ouest). En 1933, la SFIO, pour contrer l'influence communiste, participe à la création de la Confédération nationale paysanne. A droite voit le jour le parti agraire, et le comité de défense paysanne (les « chemises vertes », qui s'apparente à une milice, faisant miroir à la montée du fascisme en Europe). A la fin des années 30, on compte quelques 15000 organisations professionnelles dans l'ensemble des départements, regroupant 1 million d'adhérent.e.s ! La première interprofession créée est celle du blé, en 1936, sous le Front Populaire.

- **1919** : Naissance des offices départementaux des chambres d'agriculture
- **1921** : Confédération générale des betteraviers et la Confédération générale du lait (ancienne FNPL)
- **1924** : Naissance association générale des producteurs de blé (AGPB) et les chambres départementales d'agriculture deviennent des établissements publics professionnels. L'APCA n'existe pas encore : l'Etat n'autorisera que l'assemblée permanente des président.e.s des chambres d'agriculture (APPCA), qui sera reconnue en 1935.
- **1936** : Organisation nationale interprofessionnelle du blé

Le paysage syndical français se consolide au sortir de la guerre. En effet, en 1944 est créée la Confédération générale de l'agriculture (CGA), qui remplacera les institutions mises en place sous le régime de Vichy⁵. La CGA est organisée en 7 branches⁶, avec l'ambition de regrouper tous les interlocuteurs représentatifs de la profession pour reconstruire l'agriculture au sortir de la guerre. En mars 1946⁷, la Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles (FNSEA) est officiellement créée, en reprenant la branche des exploitant.e.s agricoles de la CGA. Elle deviendra majoritaire en son sein jusqu'à la disparition officielle de la CGA 6 ans plus tard. Cette disparition pose les bases de ce qui constituera le socle du paysage agricole actuel avec les syndicats, la mutualité, le crédit agricole, etc (une recomposition des branches initiales en somme). Le syndicat Jeunes Agriculteurs naît quant à lui en 1957.

Si nous faisons un bond en avant jusque dans les années 70, on observe une politisation forte de la société, avec des mouvements de contestation importants. Le monde agricole n'échappe pas à cette dynamique : en 1972 a lieu la grève du lait en Bretagne, en 1973, la lutte sur le plateau du Larzac se consolide...En parallèle, en 1969, la Fédération française de l'agriculture voit le jour (ancêtre de la Coordination Rurale). Les organisations paysannes se polarisent donc en quelque sorte autour de deux mouvances fortes : la mouvance que nous pourrions qualifier « d'entrepreneuriale » et la mouvance des Paysans travailleurs. Cette polarisation atteindra son paroxysme lors du Congrès de Blois des Jeunes Agriculteurs, en 1970, où sera rédigé le premier document officiel des Paysans travailleurs avec

⁵ La Corporation paysanne

⁶ 4 fédérations (exploitants – future FNSEA-, ouvriers agricoles, techniciens, artisans ruraux et foyers ruraux pour les jeunes agriculteurs) et un groupe coopératif avec 3 éléments (fédération nationale de la coopération, de la mutualité et du crédit agricole)

⁷ A noter que 1946 est aussi l'année de rétablissement de la liberté syndicale au sortir de la guerre



la volonté de retourner à une action syndicale « à la base », par opposition à une lutte syndicale traditionnelle entre organisations. Les Paysans travailleurs deviendront par ailleurs une organisation officielle en 1974.

Une autre période intéressante dans la construction du paysage des organisations professionnelles agricoles, et qui fait suite à cette recomposition des années 1970, est la reconnaissance de la pluralité syndicale par Edith Cresson en 1981. Cette reconnaissance aura pour conséquence de sortir de ce que l'on a appelé la cogestion des politiques publiques agricoles entre organisation majoritaire et Etat. En effet, désormais, la seule FNSEA ne serait plus l'unique organisation consultée en matière d'agriculture, ni la seule représentative de l'ensemble du monde agricole français. Edith Cresson ira jusqu'à instaurer la proportionnelle aux élections chambres, ce qui fait qu'aux élections de 1983, les mouvements et groupes issus en partie de celui des Paysans travailleurs feront un score.

A noter également comme élément de contexte général qu'à cette époque se joue également la constitution d'un pôle décisionnel majeur avec la consolidation de la Communauté Economique Européenne (CEE). La définition de la Politique Agricole Commune (PAC), mise en place en 1962, fait évoluer les équilibres décisionnels : Paris n'est plus central, et cela joue également dans l'équilibre de la cogestion mis en place jusqu'alors. A cela s'ajoute également la structuration et le développement du secteur agricole dans un monde mondialisé tributaire des échanges commerciaux internationaux.

Cet aperçu historique rapide et non exhaustif permet d'avoir en tête la diversité de ce mouvement de représentation d'un secteur, de sa richesse et de sa complexité. Cela démontre également la toute particularité du milieu agricole, habitué à évoluer en entre soi professionnel.

En résumé

- Au départ, nous avons donc des organisations qui se ressemblaient dans leur objet et service, avec ensuite une spécialisation et une reconnaissance comme actrices des politiques publiques
- Cela a permis la formalisation d'un appareil institutionnel agricole, que l'on définit comme suit « *ensemble d'intervenants auprès des agriculteurs, englobe des agents d'organismes à la fois publics et professionnels, dont les rôles ont fait l'objet, sous l'égide de l'état et du syndicalisme, d'une répartition explicite des compétences à partir des années 60* »
- Les politiques publiques agricoles faisaient l'objet d'une vraie cogestion jusqu'à l'ouverture à la reconnaissance du pluralisme en 1981 et l'évolution de l'équilibre décisionnel au profit de Bruxelles



La représentation en crise

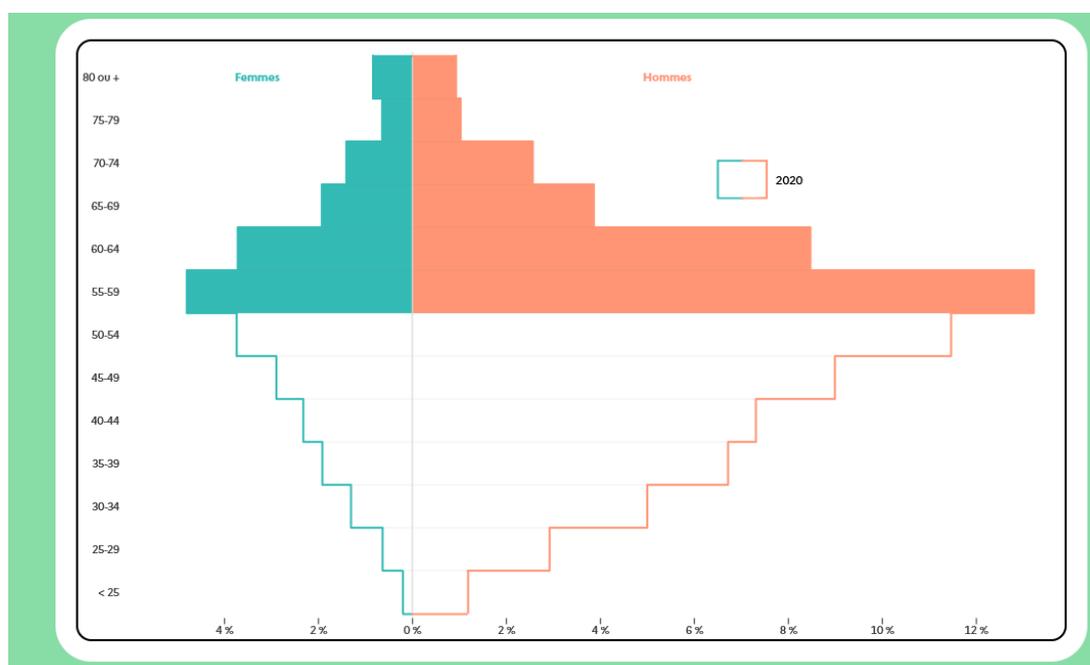
En fonction du type d'association, les problématiques et enjeux ne sont pas nécessairement les mêmes, mais je voulais parler ici de quelques éléments structurants sur la question de la représentation dans le contexte français. Ces éléments sont potentiellement également des enjeux dans d'autres contextes.

Les données structurantes

Le dernier recensement agricole de 2020 est sans appel : en 10 ans, près de 100.000 exploitations ont disparu. Ce chiffre met en exergue deux réalités : d'une part, la chute du nombre d'agriculteurs.trices en France, et, d'autre part, un agrandissement des tailles d'exploitations. En effet, 50% des exploitations ne sont pas transmises : elles partent à l'agrandissement sans créer d'emploi.

Par ailleurs, le profil de l'exploitant.e agricole en France aujourd'hui montre un vieillissement de la population agricole très important. Dans 10 ans, près de la moitié des agriculteurs.trices partiront à la retraite. Les graphiques ci-après, extraits des conclusions du recensement agricole 2020 montrent explicitement ces données. Aujourd'hui, en France, la moitié des fermes françaises est dirigée par des exploitant.e.s de 50 ans ou plus.

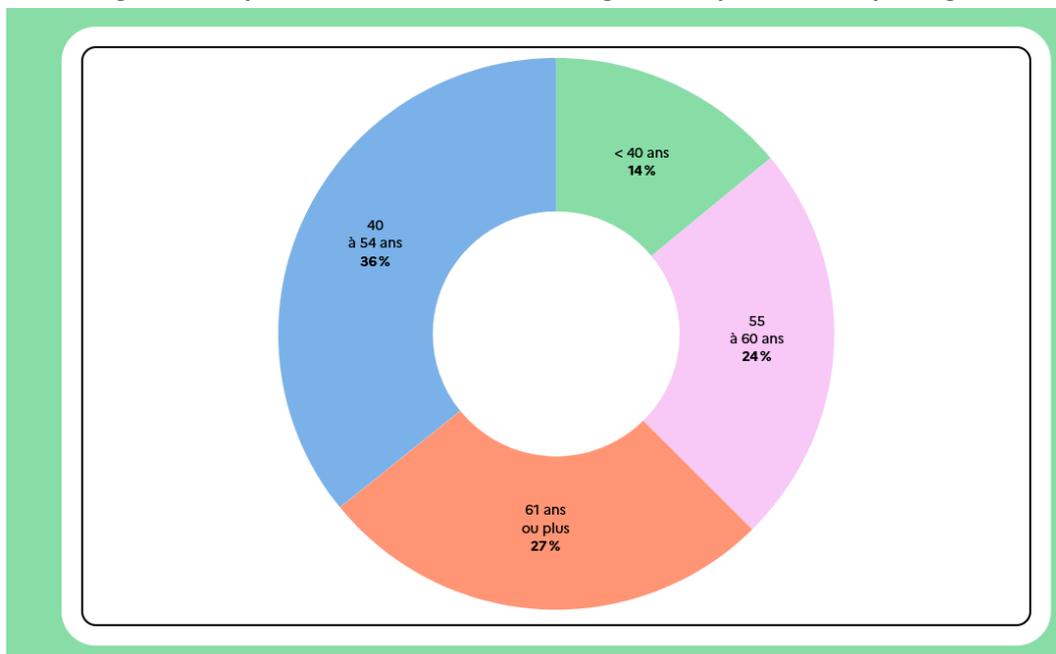
Figure 1 : Répartition des exploitant.e.s par classe d'âge en 2020⁸



⁸ Source : Recensement agricole 2020



Figure 2 : Répartition des fermes selon l'âge de l'exploitant.e le plus âgé⁹



Légitimité des structures historiques

Comme nous avons pu le voir précédemment, le paysage agricole français est caractérisé par une structuration héritée de son histoire, avec ses acteurs et ses organisations propres. Pour comprendre la représentation, il est donc indispensable de s'attarder sur certaines d'entre elles, pour mettre en perspective plusieurs points d'interrogation au regard de la problématique posée.

La coopération agricole

Ce sont les trois-quarts des agriculteurs.trices qui adhèrent à une coopérative agricole en France. La coopération agricole est le premier employeur des territoires ruraux avec 74% des sièges sociaux de coopératives qui se situent en zones rurales. 3 coopératives concentrent 85% de la production agricole.

Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour questionner ce modèle. Si, à la base, la coopérative appartient juridiquement à ses adhérent.e.s, on observe un changement d'ambition dans « l'objet » de la coopérative, avec l'impératif de répondre aux enjeux de la modernisation agricole dans les années 60¹⁰. Désormais, ces logiques imprègnent le fonctionnement de la coopération et la gouvernance, ce qui peut faire grincer les dents les coopérateurs.trices. On entre dans un système « intégré », où les décisions ne sont plus réellement prises à l'échelon des coopérateurs.trices¹¹. Ces logiques

⁹ Source : Recensement agricole 2020

¹⁰ On entre alors dans une logique de développement économique, ce qui suppose un soutien aux investissements, etc...

¹¹ <https://basta.media/enquete-cooperatives-agricoles-derives-FNSEA-agriculteurs-adherents-Triskalia-InVivo-Sodiaal-Agrial>



économiques enjoignent la coopérative à atteindre une certaine taille critique, entraînant de fait des mouvements dans les centres décisionnels et la façon d'administrer la coopérative. La question de la représentation et des pouvoirs donnés à un conseil d'administration pour l'exercer au sein d'une coopérative fait d'ailleurs l'objet de recommandations d'un rapport d'information de l'Assemblée nationale publiée en 2022 sur le secteur coopératif dans le domaine agricole¹².

Les chambres d'agriculture

Seuls 46,52 % des agriculteurs.trices inscrit.e.s ont voté pour élire leurs représentant.e.s aux élections des chambres d'agriculture de 2019. Le taux de participation a baissé de 20 points en douze ans. Le pourcentage de votant.e.s parmi les inscrit.e.s baisse. Ils étaient 66 % en 2007, 55 % en 2013 et donc 46 % en 2019 : soit une baisse de 20 points en deux scrutins et en 12 ans...

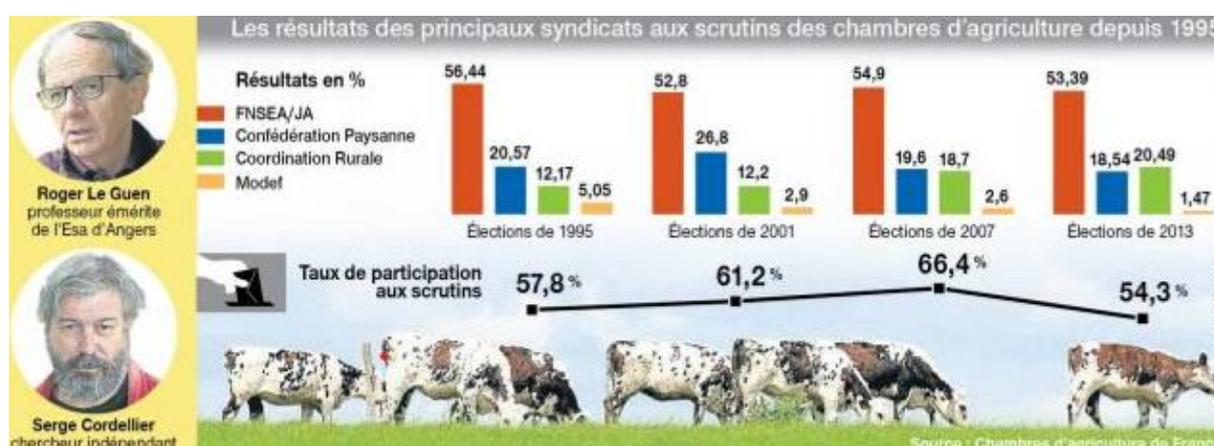


Figure 3 : Les résultats des principaux syndicats agricoles français aux scrutins des chambres d'agriculture depuis 1995¹³

Par ailleurs, en 2017, un rapport de la Cour des comptes précisait le budget alloué aux chambres d'agriculture : 750 millions d'euros, avec environ 60% provenant de fonds publics divers.

On observe en parallèle une hausse constante du nombre d'agent.e.s en Chambre d'agriculture, à mettre en corrélation avec une baisse, elle aussi constante, du nombre d'exploitations agricoles. Cela questionne plus généralement l'efficacité des politiques publiques agricoles si l'on adopte un point de vue de gestion comptable uniquement, mais aussi, la potentielle perte de pertinence de cet acteur dans le regard des agriculteurs.trices (alors que les chambres ont une délégation de gestion du développement agricole en France). Par ailleurs, on peut également s'interroger sur la pertinence de l'organisation de la gestion et de la représentation au sein de ces organismes consulaires, étant donné

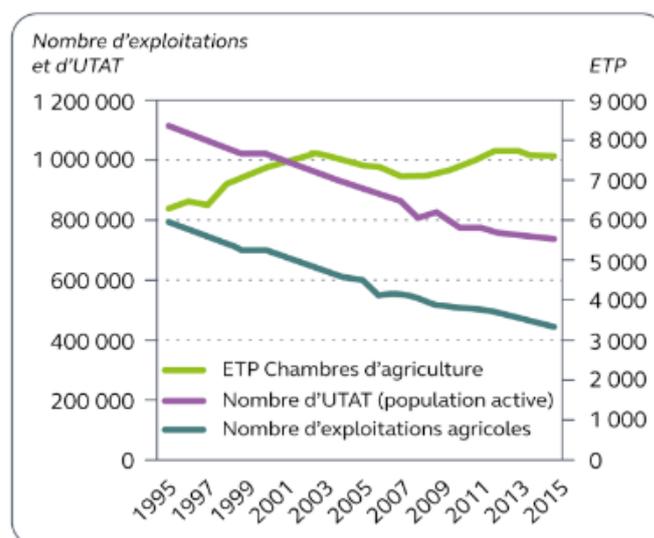
¹² Rapport d'information n°5040 de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale sur le secteur coopératif dans le domaine agricole, 16 février 2022 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b5040_rapport-information.pdf

¹³ Source : Ouest France et APCA



la population agricole qui à la fois connaît une baisse rapide de ses effectifs, mais aussi une mutation profonde dans son renouvellement.

Figure 4 : Evolution comparée du nombre des exploitations agricoles, des UTAT¹⁴, et des moyens humains des chambres d'agriculture¹⁵



Source : Cour des comptes d'après données AGRESTE (comptes de l'agriculture) et APCA (données sociales des chambres d'agriculture)

Le syndicalisme agricole

Le syndicalisme agricole français s'inscrit lui aussi dans une mutation profonde au regard des évolutions de la structure de la population agricole évoquées plus haut. En effet, d'une part le profil des agriculteurs.trices évolue (nous en reparlerons plus tard), et d'autre part, d'autres canaux de structuration prennent de plus en plus place, c'est par exemple le cas avec les organisations liées à la qualité ou au label (AOP, etc...). A cela s'ajoute une crise de défiance envers les institutions que nous expérimentons également dans nos démocraties. La question de l'engagement dans ces structures historiques se pose : pour certain.e, il se joue désormais ailleurs, pour d'autre, il est hérité d'une situation familiale passée. Mais quel renouveau au sein du syndicalisme agricole français ? Quelle énergie mettre pour favoriser son renouvellement ?

De plus en plus d'instances à pourvoir

Au nombre de sièges historiques à pourvoir dans les différentes OPA s'ajoute également les représentations dans des organisations de filière, de qualité, dans ses engagements locaux...Le faible nombre de candidat.e et la chute du nombre d'agriculteurs.trices fait que beaucoup se retrouvent à

¹⁴ UTA : Unité de travail annuelle, comparable à l'équivalent temps plein des entreprises ou administrations, est égale au temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an dans les exploitations agricoles. Les unités de travail annuelles totales (UTAT) rendent compte de l'activité totale ainsi consacrée aux exploitations

¹⁵ Source : Cour des comptes d'après données AGRESTE et APCA



endosser plusieurs casquettes et mandats. D'une part, cela n'encourage pas la diversité des points de vue, d'autre part, cela peut engendrer l'épuisement des personnes qui, au mieux, deviennent de véritables « représentant.e.s » à temps plein (avec les conséquences que l'on peut imaginer sur la gestion de leur exploitation) ou disparaissent complètement du paysage syndical, institutionnel ou militant.

Le temps disponible (investissement en temps, en compétence, en motivation)

Dès lors que l'on parle d'investissement, il est important de garder en tête que les engagements d'un individu font doublement système : ils se combinent ou se concurrencent entre champs professionnels et champs non professionnels. Dès lors, tout est une question d'arbitrage entre ce que l'on peut et veut donner à une organisation, et de cet arbitrage ressort la bonne santé d'un système très établi, et long à intégrer. En effet, entre l'entrée en responsabilité, par la participation à un comité des fêtes par exemple en local, ou à un conseil d'administration, jusqu'à l'entrée en représentation, un processus long s'engage. Tout au long de ce processus, des arbitrages sont donc réalisés par l'individu, qui viennent étoffer, étayer son parcours dans l'engagement.

Des nombreuses discussions que j'ai pu avoir avec des professionnels du monde agricole, j'observe une volonté de plus en plus forte de vouloir transformer le réel, mais à son échelle, dans son environnement direct. La crise des défiances envers les institutions que nous mentionnons plus haut, mais aussi la lourdeur d'un système encore organisé sur le schéma de l'après-guerre, n'encourage pas à vouloir s'investir dans ce fonctionnement d'appareil. On pressent donc un phénomène de ré-individualisation des destins et des projets dans le sens où le local devient le cadre logique principal pour s'engager dans l'action.

D'autre part, la montée des attentes utilitaires peut aussi expliquer en partie cette crise de la représentativité. On s'engage pour changer le cadre, mais aussi pour avoir accès à des services, pour voir arriver des victoires, pour avoir un quotidien qui évolue favorablement en somme. Or, si l'on regarde les syndicats agricoles français aujourd'hui, on remarque que la portée des actions collectives de grandes ampleurs n'est clairement plus la même que lors des grands moments fondateurs des mouvements. Cela s'explique par de nombreuses raisons, notamment le fait que les centres décisionnels ne sont plus nécessairement là où ils étaient il y a 40 ou 50 ans mais aussi par le fait que l'on s'inscrit dans un monde néo-libéral ultra-connecté.

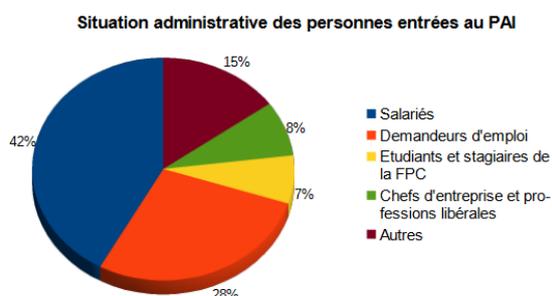
L'adéquation entre représentation et représentativité et la question de l'adéquation des profils, entre représentant.e.s et représenté.e.s

A ce stade, il convient de réaliser un rapide profil des jeunes installé.e.s en France, et ce dans l'ambition de comprendre l'inadéquation parfois ressentie entre instance de représentation et personne représentée. C'est bien là tout l'enjeu de la légitimité des organisations agricoles comme nous l'expliquions au début de ce rapport.

Ci-après un extrait des données diffusées lors d'un CNIT en 2019 autour du profil des porteurs.euses de projet à l'entrée en PAI en 2017



Figure 5 : Profil des porteurs.euses de projet à l'entrée au PAI en 2017¹⁶



 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

Age moyen	32,4 ans
Taux des porteurs de projet ayant moins de 20 ans	8,3%
Taux des porteurs de projet ayant plus de 40 ans	17,7%
Taux de féminisation	36,8%
Taux des premières installations	97,4%
Taux des porteurs de projet sollicitant les aides à l'entrée au PAI	73,7%
Taux des porteurs de projet n'ayant pas d'origine agricole	62%
Taux des porteurs de projet ayant un diplôme conférant la capacité professionnelle agricole (CPA)	49%

Les chiffres ont légèrement évolué depuis 2017, et on retrouve les proportions suivantes dans le portrait-robot de l'installé.e :

- Moyenne d'âge : 33 ans
- 31% des nouveaux.elles installé.e.s avaient plus de 40 ans en 2018
- 60% de NIMA

« Les nouveaux installés sont désormais plus âgés, plus formés et peuvent exercer parallèlement une autre activité »¹⁷. On observe également un nombre important de reconversions professionnelles.

La question qui peut légitimement se poser est donc l'adéquation entre représent.e et représenté.e. Les points évoqués précédemment permettent de considérer une forme de crise de la légitimité des structures de représentation. L'ambition de travailler sur de nouveaux formats de gouvernance afin de permettre/favoriser l'engagement des jeunes installé.e.s en agriculture paraît centrale pour y répondre.

¹⁶ Source : CNIT, 2019

¹⁷ Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'Agriculture, Bertrand Coly, Avis du CESE, juin 2020, p26 : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2020/2020_10_avenir_agriculture.pdf



Focus : la représentation des femmes dans les organisations professionnelles agricoles

Les femmes représentent un demi-million des actifs.ves agricoles. Elles sont 110 000 cheffes d'exploitation (soit 24 % des chef.fe.s d'exploitation), 26 000 associées et 409 000 salariées agricoles. En clair, elles représentent aujourd'hui 1/3 de cheffes d'exploitations.

En 2018, les femmes représentaient, sur 31% de chef.fe.s d'exploitations installé.e.s en 2018, 40,02% des nouveaux.elles installé.e.s en incluant les transferts entre époux¹⁸.

« *La profession se féminise. Le pourcentage de femmes dans l'enseignement agricole est notamment passé de 39 % en 1990 à 52 % en 2010. Cependant, des stéréotypes persistent : elles représentent 88 % des élèves dans la filière service (et 58,5 % dans la transformation). Mais leur présence dans les filières de production a nettement augmenté : de 9 % en 1979, elle est passée à 37 % en 2017* »¹⁹. On note par ailleurs un intérêt croissant de nos organes institutionnels sur la question des femmes. La délégation aux droits des femmes du Sénat a récemment mené une table-ronde sur le thème « Etre agricultrice en 2021 »²⁰. La même délégation avait également produit un rapport d'information intitulé « Femmes et agricultrice : pour l'égalité dans les territoires »²¹ en 2017.

Or, les problématiques liées aux questions de la parité se retrouvent également dans les organisations professionnelles agricoles. Outre certaines personnalités syndicales marquantes, peu de profils féminins émergent au sein des organisations agricoles (d'un point de vue des représentant.e.s et non des technicien.ne.s). Cette difficulté peut s'expliquer par de nombreux facteurs dont plusieurs méritent d'être présentés ici :

- L'impression de ne pas être légitime (ce biais se retrouve à toutes les étapes : une femme qui s'installe osera, par exemple, moins se former dans les champs techniques)
- Un sexisme ordinaire qui prévaut dans tous les domaines de la société, et qui est plus criant dans le monde agricole. L'ambiance des réunions peut être un lieu opprimant pour les femmes paysannes avec une absence de prise au sérieux, le fait d'être reléguée aux tâches de secrétariat ou de ménage, la privation de la parole (à mettre en relation avec la question de la légitimité) ou les remarques sexistes (sur ce point, elles sont possibles y compris au plus haut niveau de l'Etat français. « Stéphane Le Foll, lorsqu'il était ministre de l'Agriculture, à la question : Vous a-t-on posé des questions sur votre façon de prendre en compte l'égalité dans votre ministère ?, il répond : « Absolument ! Sur quinze personnes [dans son cabinet], sept sont des femmes. J'ai tenté de promouvoir des femmes au maximum, bien que nos dossiers soient très techniques. » »²²

¹⁸ Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'Agriculture, Bertrand Coly, Avis du CESE, juin 2020 : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2020/2020_10_avenir_agriculture.pdf

¹⁹ Enquête Femmes paysannes et installation, FADEAR, 2020 :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/enquete_femmes_paysannes_installation_vf.pdf

²⁰ http://videos.senat.fr/video.2330560_60b8708f01296.table-ronde-sur-le-theme-etre-agricultrice-en-2021?timecode=5767000

²¹ <https://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-615-notice.html>

²² Enquête Femmes paysannes et installation, FADEAR, 2020 , p5



- Les femmes ayant encore majoritairement la charge de la vie domestique, l'engagement dans des organisations, en plus du quotidien, peut s'avérer délicat voire impossible. Par exemple, l'organisation de réunions locales les mercredis peut déjà être un frein à l'engagement des femmes.

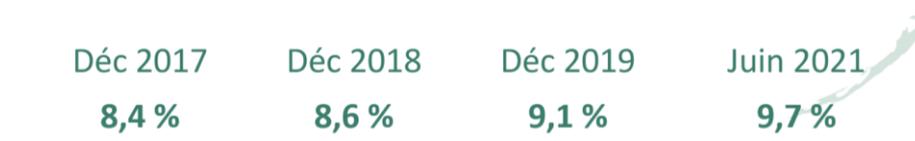
Les quelques difficultés exposées ici rendent compte du climat délicat entourant l'engagement au féminin. Le besoin des organisations de s'adapter à ces difficultés est nouvellement identifié par ces dernières, avec les éternels débats que la question de la parité soulève encore dans nos sociétés. Plusieurs organisations tentent néanmoins de favoriser et cultiver l'engagement des femmes.

Nous souhaitons citer trois initiatives dans le présent rapport.

La Coopération Agricole et les Elles de la Coop

Les Elles de la Coop sont un réseau d'administratrices créé en 2018 au sein de la Coopération Agricole afin de favoriser l'échange entre pairs, l'autoformation, et les travaux autour de la gouvernance. Le groupe a notamment travaillé sur des recommandations afin de féminiser les conseils d'administration des coopératives.

Figure 6 : Evolution du taux de féminisation des conseils d'administration des coopératives agricoles²³



Parmi leur recommandation, celle de créer des « commissions renouvellement » avec plusieurs missions identifiées (répertorier le nombre de femmes dans le sociétariat de la coopérative, recenser les expériences, etc) ou encore celle de former les élu.e.s sur les enjeux de la parité, semblent intéressantes à explorer.

La commission Femmes de la Confédération paysanne

La commission Femmes de la Confédération paysanne est une commission non-mixte réunissant des femmes paysannes souhaitant travailler sur plusieurs questions en lien avec leur engagement syndical. La non-mixité est la base de cet espace, dont la vocation est d'une part de former les paysannes (à la prise de responsabilité, notamment pour s'affirmer et dépasser les cadres sexistes dans lesquels elles

²³ Source : Observatoire de la gouvernance des coopératives agricoles, au sein du Guide Féminisation, présenté à l'occasion d'un webinaire organisé par Les Elles de la Coop le 8 juin 2022



évoluent) et, d'autre part, de nourrir le syndicat par des réflexions de fond sur les problématiques propres aux femmes paysannes (installation, pratique de leur métier, etc).

[Le guide à destination des administratrices de la FNAB](#)

En 2018, la FNAB a organisé, en partenariat avec l'Agence bio, une enquête nationale auprès des paysannes bio pour mieux les connaître et les reconnaître, à laquelle 2500 ont répondu. Le guide qui en est issu contient des témoignages de productrices récemment installées en bio, des conseils pratiques pour bien construire son projet et des ressources pour aller plus loin. Il a été conçu pour apporter un soutien aux futures candidates à l'installation, leur donner des clés pour résoudre certaines difficultés et faire des choix éclairés, ainsi que pour leur montrer qu'elles ne sont pas seules. Si le prisme est ici réalisé sur l'installation, la création de ce genre d'outil a pour vocation de permettre l'entrée dans la profession de femmes, ce qui nourrit ensuite, la représentativité des structures de la profession.

En résumé

- La question de la représentativité au sein du monde agricole demeure centrale face à une population agricole en mutation
- La crise de légitimité à l'égard de l'appareil institutionnel agricole va de pair avec une forme de défiance envers les institutions historiques qu'il convient d'adresser en travaillant sur de nouveaux formats d'engagement et de gouvernance.



Mon expérience Nuffield

Il convient dans cette partie de faire un retour sur mon expérience Nuffield, et de mettre en évidence des initiatives qui peuvent venir nourrir la réflexion sur la question de la représentation en agriculture et représentativité des organisations agricoles.



Une expérience particulière

Mon expérience Nuffield a largement été marquée par la pandémie de Covid-19. En effet, je n'ai pu assister qu'à une partie de la CSC à Brisbane en Australie, en raison des restrictions aux frontières qui nous ont obligés à rentrer plus tôt en Europe. Néanmoins, des alternatives ont été pensées par les pays Nuffield et Nuffield International, nous permettant d'assister à des conférences virtuelles

organisées par les Pays-Bas, l'Irlande et le Brésil. Il est évident que Nuffield n'est pas un projet à réaliser derrière un écran, mais les circonstances exceptionnelles m'ont amenée à repenser mon projet. Le présent rapport est donc réalisé grâce à une étude bibliographique, et grâce aussi à mon parcours au sein des OPA. J'ai par ailleurs pu prendre connaissance de rapports Nuffield d'anciens lauréats sur le sujet des organisations agricoles.

Initialement, j'avais envisagé de réaliser des études de cas dans deux pays :

- La Russie, pour son passé soviétique, afin de voir quelles réorganisations structurelles avait été pensées suite à la chute de l'URSS, et d'identifier le fonctionnement des différentes parties prenantes agricoles (notamment car la Russie est le 1^{er} producteur de betterave à sucre, d'orge et de pomme de terre, le 3^{ème} exportateur de blé...). Comment s'organise une telle puissance agricole compte-tenu d'un contexte institutionnel complètement différent du contexte européen ?
- Le Ghana : L'ambition était une nouvelle fois de s'éloigner du contexte institutionnel français, et d'observer comment des filières agricoles se constituaient autour de la gestion collective des ressources. Cette ambition était liée à une intuition personnelle sur la nécessité, pour renouveler le concept de représentation, de penser collectivement la gestion des ressources (préoccupation centrale en agriculture). Ces formes d'organisation sont dénommées des CREMA pour « *Community Resource Management Areas* » et sont de véritables organes de gestion là où les politiques publiques ne sont peut-



Crédit photo : Bertille Fages



être pas suffisamment incitatives (et dans un contexte économique complètement différent de celui européen). S'ajoutait avec cette étude de cas l'idée de protection des ressources, au-delà de la simple représentation de la profession agricole telle que traitée avec le sujet d'étude.

J'ai eu la chance de réaliser un voyage d'étude en France, au Pays basque, en janvier 2020, à la découverte de l'initiative EHLG, que je vais présenter dans la suite du rapport. Je mettrai aussi en évidence une autre initiative de représentation et d'organisation qui me paraît intéressante, InPACT, au regard du sujet étudié ici.

Des initiatives intéressantes qu'il faut pousser

EHLG : Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Repère : quelques spécificités du Pays Basques

- Taille des exploitations deux fois plus petites que la moyenne française
- 80% du territoire est classé en zone de montagne avec des espaces pastoraux gérés collectivement (estives)
- Elevage extensif et valorisation des ressources fourragères
- L'agriculture se développe sur des zones difficiles et en particulier des fortes pentes
- La production et la transformation de produits agricoles (laiteries, salaisons, etc) représentent 50% des emplois du Pays basque intérieur

J'ai pu rencontrer un des membres fondateurs de cette association qui se veut être une chambre d'agriculture alternative, inscrite dans une dynamique territoriale particulière. Ce voyage a été réalisé dans le cadre d'un projet plus large sur l'importance des collectifs dans la transition agro-écologique (le projet ECLAT)²⁴. J'ai pu échanger avec Michel Berhocoirigoin et Iker Ilosegi, respectivement membre fondateur et coordinateur de la structure. La structuration de cette association et son fonctionnement me paraissent intéressante pour échanger sur la question de la représentation, et de la coopération en agriculture. Cette association paraît également répondre à certains enjeux, comme la gestion collective des ressources. Pour autant, son inscription dans ce contexte basque très particulier interroge sur sa reproductibilité.



²⁴ <https://www.civam.org/participer-a-laction-publique/eclat/>



Siège d'EHLG, à Ainhice-Mongelos (64)
Crédit photo : Bertille Fages

Historique

Au départ de la création de cette association, il y a la création d'un syndicat en 1982, le syndicat ELB (Euskal Herriko Laborarien Batasuna – syndicat des paysan.ne.s basques)²⁵.

Le cadre institutionnel et le cadre organisationnel des choses n'est jamais neutre dans le projet lui-même. Au Pays Basque, il y a ce sentiment d'appartenance qui transcende les tendances politiques et qui agit comme moteur dans la constitution de projet territorial. Dès lors, il est important de noter les spécificités de ce département (Pyrénées-Atlantiques) divisé en deux « entités » qui ont leur propre spécificité : le Pays basque et le Béarn. ELB s'est construit autour des réflexions portant sur le projet d'Agriculture paysanne et avec l'envie de considérer ces spécificités dans l'application des politiques publiques agricoles. Ce faisant, le projet d'une forme de chambre alternative s'est imposé comme ambition stratégique pour le syndicat ELB, qui devient majoritaire sur la partie basque lors des élections de 2001.

La Création d'EHLG en 2005 est l'aboutissement d'une réflexion entamée 20 ans plus tôt, et ayant embarqué des élu.e.s du territoire, avec la signature d'un manifeste « La Chambre est l'affaire de tous », soutenu par 85 maires et 11 conseillers généraux.

Il ne s'agit pas ici de dénoncer une politique agricole menée par les chambres, mais plutôt de mettre en avant les spécificités de la réflexion territoriale ayant amené à créer EHLG. Cette association s'est construite à partir des ressources locales, historiques, identitaires. Les luttes locales se sont inscrites dans des questions plus larges sur les modèles agricoles (par exemple, la création de l'appellation Ossau-Iraty intervient dans une logique de réponse à une politique de rachat du lait qui n'était plus satisfaisante, et avec la volonté de préserver les races rustiques locales de brebis).

La reproductibilité de ce modèle sur d'autres territoires posent question, mais l'originalité du fonctionnement interpelle.

A noter que suite à la création d'EHLG, avec un statut associatif mais se revendiquant comme chambre alternative, la préfecture a saisi le Tribunal de Grande Instance de Bayonne en juin 2005, et il y a eu un procès au pénal en 2008 avec la chambre d'agriculture départementale qui s'était portée partie civile.

²⁵ Qui sera rattaché au syndicat Confédération paysanne lors de sa création en 1987



L'association a gagné tous les procès, et a suscité également une adhésion locale citoyenne et politique.

Le fonctionnement d'EHLG

L'association EHLG, qui n'est pas reconnue office public, fonctionne avec une assemblée plénière composée de 7 collèges.

Figure 7 : Composition de l'assemblée plénière d'EHLG

Numéro	Intitulé du collège	
1	Collège des exploitant.e.s agricoles	11 à 21 sièges répartis entre organisation syndicale représentative ²⁶ du Pays Basque
2	Collège des associations de développement agricole et rural	1 à 4 sièges
3	Collège des ami.e.s d'EHLG	1 à 2 sièges
4	Collège des associations de défense de l'environnement	1 à 4 sièges
5	Collège des associations de défense des consommateurs.trices	1 à 4 sièges
6	Collège des salarié.e.s de l'agriculture et des organismes professionnels agricoles	2 à 8 sièges
7	Collège des ancien.ne.s exploitant.e.s	1 à 2 sièges

Il est intéressant de voir la démarche « de territoire » qui s'inscrit dans la constitution de l'assemblée plénière. A titre comparatif, la composition d'une chambre d'agriculture est strictement liée à la profession agricole. L'Assemblée plénière se réunit 6 fois par an.

Figure 8 : Composition des collèges au sein des chambres d'agriculture départementale

Numéro	Intitulé du collège
1	Chefs d'exploitations et assimilés
2	Propriétaires et usufruitiers
3a	Salarié.e.s de la production agricole
3b	Salarié.e.s des groupements professionnels agricoles
4	Ancien.ne.s exploitant.e.s et assimilé.e.s
5a	Sociétés coopératives de production agricole
5b	Autres sociétés coopératives agricoles et SICA
5c	Caisses de crédit agricole
5d	Caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de mutualité sociale agricole
5e	Organisations syndicales à vocation générale d'exploitant.e.s agricoles ou de jeunes agriculteurs.trices

²⁶ La FDSEA n'a pas souhaité y siéger



Le bureau est composé de 5 paysn.ne.s. La structure compte 18, ETP, contre 3,5 en 2005. Elle est organisée en 4 pôles :

- **Politiques agricoles** : services (déclaration PAC,) discussions PDR avec région, agrément PCAE, transformation, aides gardiennage, certiphyto, consultations juridiques, outil de mesures pente...
- **Installation-transmission, partenaire du réseau Zurkaitzak**²⁷: accompagnement des jeunes au niveau de l'installation²⁸ (Diag pré-installation), étude économique prévisionnelle, suivi post-installation, diagnostic transmission (au pays-basque, les gens portent le nom de la maison),.
- **Valeur Ajoutée** : Le pôle propose des accompagnements techniques, une réflexion sur la relocalisation (exemple du blé, en lien avec des meuniers), encouragement à être dans l'initiative de démarche collective (herriko haragia : viande bovine), comment mieux valoriser les ressources présentes sur l'exploitation en faisant moins appel aux intrants...
- **Développement et environnement** : Travail de sensibilisation et de concertation (Natura 2000), diagnostic pastoral, foncier avec Lurzaindia²⁹, accompagnement des communes, observatoire économique (recouper les données qui concernent l'ensemble du département pour avoir une vision de la ferme Pays Basque), réflexions sur l'approvisionnement légumes, relation avec le Pays Basque sud, réflexion sur l'eau et les bassins versants.

A noter qu'ils développent aussi une action de communication avec le salon Lurrama (Salon agricole comptant 1200 bénévoles, avec en moyenne près de 25000 visiteurs).

Un autre point intéressant à garder à l'esprit est le soutien de la population locale à cette démarche de territoire. En effet, une grande partie du budget est constitué par des dons privés (de l'ordre de 20%)³⁰, sans lesquels la structure ne pourrait fonctionner. C'est par ailleurs une problématique rencontrée par de nombreuses associations de développement agricole.

Zoom sur le financement du développement agricole

Le Compte d'affection Spécial au Développement Agricole et Rural (CasDAR) est alimenté par une taxe payée par les agriculteurs.trices sur leur chiffre d'affaires. Il finance l'appui à l'innovation et au développement agricole et rural via des actions relevant du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR), en co-financement avec des ressources professionnelles et, le cas échéant, avec divers autres financements publics, européens, nationaux ou régionaux.

Les modalités de sa mise en œuvre sont plurielles : des programmes pluriannuels (dont les bénéficiaires sont les Chambres d'agriculture, les Instituts Techniques Agricoles et Organismes Nationaux de Vocation Agricole et Rural) des appels à projets et des actions transversales.

²⁷ 7 associations qui travaillent autour de l'installation et la transmission (BLE, AFOG, AFI-ELB jeunes, EHLG, APFPB, ARRAPITZ, LURZAINDIA) ont créé le réseau Zurkaitzak pour coordonner leur travail de manière continue et assurer ainsi la complémentarité de leurs actions.

²⁸ En 2019, on comptait 80 installations avec DJA en Pays Basque : 50% accompagnés par ELHG. 2/3 des installations HCF du Pays Basque sont accompagnées par EHLG

²⁹ Société en commandite par actions qui achète des terres grâce à l'épargne populaire et solidaire mobilisée sous forme d'action, afin d'installer des jeunes agriculteurs.trices et préserver la vocation agricole des espaces

³⁰ Les reste des financements provient des prestations réalisées, de subventions versées par la région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau, le département des Pyrénées-Atlantiques, le gouvernement basque espagnol



Le montant du PNDAR évolue entre 130 et 140 millions d’euros entre 2015 et 2018. Sur ce montant, environ un tiers est alloué aux programmes annuels des chambres, et un autre tiers aux programmes annuels des instituts techniques agricoles. Une partie revient aux organismes de développement à vocation agricole et rurale (ONVAR), au nombre de 19, qui se répartissent environ 7 millions d’euros. La question d’une meilleure répartition de cette enveloppe pour financer le pluralisme dans le développement agricole se pose, et rejoint une interrogation plus large du financement de ces organisations qui dépendent de plus en plus des logiques d’appels à projet (publics et privés). A l’heure du défi du renouvellement des générations en agriculture (et des représentations), la multiplication des acteurs travaillant sur le développement agricole et leur soutien paraît comme centrale.

Que retirer de cette initiative ?

Nous avons trouvé intéressant de parler de cette initiative de territoire, car elle fait écho, d’une part aux éléments portant sur la crise de légitimité des structures de représentation (l’individualisation des destins, la défiance envers les institutions historiques), et, d’autre part, avec les préconisations qu’il nous semble important de réaliser suite à notre parcours Nuffield, et que nous verrons en dernière partie de ce rapport.

En résumé

- Une démarche forgée sur un territoire avec une forte identité, en lien avec une portée politique et syndicale
- Une ambition de réunir un ensemble de parties prenantes, au-delà de la profession agricole. Dès le départ, volonté de réfléchir à une stratégie territoriale, en intégrant tous les acteurs concernés, en partant du principe que l’agriculture comporte une dimension citoyenne et territoriale, notamment en termes de gestion des paysages et des ressources et de politique alimentaire
- Une volonté d’avoir une organisation transverse sur l’ensemble des sujets



InPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale)

Le Pôle InPACT réunit 10 réseaux de développement dirigés par des paysan.ne.s : Terre de Liens, l'InterAfocg, Atelier paysan, la FADEAR, Accueil Paysan, Nature & Progrès, le MRCJ, Réseau Civam, le Miramap et Solidarité Paysan.

L'ensemble de ces réseaux touche environ 50 000 agriculteurs.trices et emploient 400 animateurs et chargé.e.s de missions.

Là encore, on observe une volonté de réfléchir avec des organisations venant de mouvement citoyen, tout en ayant une légitimité car une gouvernance à majorité paysanne pour la plupart de ces organisations. A ce titre, Terre de Liens apporte également une perspective intéressante : c'est un mouvement citoyen qui s'est constitué en 2003 autour de la préservation des terres agricoles afin de faciliter l'installation de futur.e.s agriculteurs.trices. C'est aujourd'hui un réseau associatif (accueil, plaidoyer, sensibilisation), une société foncière (entreprise d'investissement solidaire) et une fondation. Depuis leur création, ils ont acquis 250 fermes et préservé 7 000 hectares.

Il nous paraît intéressant de mettre l'accent sur la diversité des profils rencontrés au sein de ces réseaux, dont l'ambition est de contribuer à la définition d'une politique agricole à même de répondre aux défis du renouvellement des générations et de la transition agro-écologique.





Les préconisations

Mes réflexions, rencontres et expériences professionnelles m'ont amenée à formuler des préconisations de différentes natures. Elles mériteraient d'être affinées et étayées d'exemples et d'illustrations issus d'autres contextes que celui français.

Au niveau global

La fin de l'entre soi

Mes lectures et expériences professionnelles m'encouragent à penser que pour répondre aux nombreux défis agricoles et permettre un renouveau de l'appareil institutionnel agricole, l'association de parties prenantes au-delà de la simple profession agricole pourrait permettre de redonner un élan dans les dynamiques de représentation. Cela engendrerait un changement de paradigme, tellement les politiques publiques agricoles ont été construites et structurées main dans la main avec la profession. Pour autant, au regard des nombreux défis, mais aussi de l'ensemble des organisations ayant des difficultés à « recruter », une ouverture de la gouvernance apparaît comme pertinente. D'autant qu'elle permettrait aussi de retisser des liens, du champ à l'assiette, de la ferme au produit. Des initiatives en ce sens existent déjà (nous en avons présenté quelques-unes) : leur donner de la visibilité et les encourager peut être une nouvelle étape dans la construction de l'agriculture de demain.

Au niveau individuel

L'engagement se prépare et se suscite

L'engagement, peu importe le milieu, est quelque chose de profondément personnel, parfois lié à un héritage familial, parfois construit au fil des années. La différence que l'on peut potentiellement noter quand on parle d'engagement au niveau agricole, c'est l'organisation délicate qu'il nécessite pour permettre à la fois de bien le vivre en tant qu'individu et sur son exploitation. Les impératifs liés à la gestion d'une exploitation sont chronophages, et nécessitent bien souvent une présence quasi-continue sur la ferme.

Un engagement se prépare et se suscite. Plusieurs niveaux d'investissement doivent être possibles et la formation et l'accompagnement apparaissent comme des outils centraux dans la prise de fonction. Des systèmes de parrainages sont par exemple des dispositifs intéressants à explorer.

Un autre facteur est également décisif selon nous : les modalités de prises de décisions doivent évoluer, pour éviter les surinvestissements et les fonctionnements trop lourds. La sociocratie est un mode de gouvernance particulièrement intéressant dans le sens où il permet une auto-organisation et des prises de décision collectives.



Dans tous les cas, il est important de garder à l'esprit que dès lors que l'on parle d'engagement, on raisonne sur du temps long, comme en agriculture finalement !

Au niveau de la ferme, le collectif permet de se dégager du temps et de la prise de responsabilité

Etre plusieurs sur une ferme, cela permet potentiellement de discuter de son engagement avec ses associé.e.s et de prévoir, le cas échéant, un planning pour aménager son temps et ce que l'on peut donner ou non à des organisations (et donc de réaliser des arbitrages). Dans pas mal de cas, les personnes que j'ai pu rencontrer m'expliquaient également se fixer une limite dans le temps (on entre alors dans des choix personnels de se concentrer par exemple sur un mandat – *ce n'est pas le cas de toutes les personnes que j'ai pu croiser durant mon parcours, certaines vivant un engagement sur un temps long*).

Favoriser la prise de responsabilité des femmes

Les femmes représentent 1/3 des chef.fe.s d'exploitation et pour autant, cela ne se traduit pas dans les différentes instances de gouvernance des organisations agricoles. Plusieurs préconisations peuvent être formulées pour favoriser l'intégration des femmes dans les instances de représentation (nous en avons évoqué certaines précédemment)

- Intégrer dans les statuts la parité (y compris dans les statuts locaux des associations agricoles)
- Former les représentant.e.s à la tenue de réunion (distribution de parole, etc...)
- Tenir compte du fait que les femmes ont encore majoritairement la charge de la famille et donc organiser les temps collectifs en conséquence
- Permettre aux femmes de se sentir légitime dans leur parole (cela passe là encore par la formation...)
- ...

Au niveau des collectifs

Chérir les innovations et lutter contre la résistance au changement, à la fois dans les modes de concertation mais aussi dans les postures

Mes cheminements m'ont amenée à me questionner sur les facteurs bloquants que peuvent être les fonctionnements historiques. On sait qu'il va y avoir de plus en plus de siège à pourvoir, dans une multitude d'organisations, avec de moins en moins de professionnels agricoles et qui auront des profils différents. Il y a donc un enjeu à s'autoriser à penser différemment, à décroquer les organisations, à les dé hiérarchiser peut-être. Il faut également « simplifier » les organisations et travailler à diminuer le poids des fonctionnements historiques. Cela rejoint notre idée de travailler sur les modes de gouvernance innovants, pour ressembler et rassembler les nouveaux profils agricoles.



Parler des réussites

D'un point de vue du service pur qu'une organisation peut rendre à la personne qui s'engage en son sein, il est important de mettre en avant les réussites du collectif et de montrer l'aboutissement de l'investissement. Réinventer un destin collectif demande du temps et de la sensibilisation, mais aussi de la motivation. Les éléments de contexte extérieur viennent jouer sur cette dernière recommandation tant les évolutions et ce que l'on peut considérer comme des avancées en matière de politiques agricoles dépendent aujourd'hui de l'international par exemple.

Néanmoins, parler des objectifs, et remettre en avant le pourquoi de l'engagement semble être une opportunité intéressante en matière de représentation.

Cartographier les compétences et les envies pour encourager à la prise de responsabilité

Pour identifier des futur.e.s représentant.e.s, et s'adapter à leurs profils, travailler sur la notion de compétence et de talents peut s'avérer intéressant. En effet, une organisation peut mettre en place une forme d'observatoire des envies et des compétences, afin de proposer des engagements en adéquation avec les personnes adhérentes. Il s'agit ainsi de donner envie à la personne en lui permettant de cultiver ses compétences voire de les développer. Le destin individuel rejoint ainsi le destin collectif.

Remettre le territoire au cœur des enjeux

La proximité est une des clés de motivation à l'engagement. On peut comprendre cette préconisation à deux niveaux : remobiliser à l'intérieur même des collectifs et créer de la proximité et de l'interconnaissance mais aussi remettre en avant l'engagement comme une dynamique locale au service du global, en refaisant le lien aux territoires. La notion d'appartenance semble en effet importante dès lors que l'on cherche à parler d'engagement au sein de collectifs. D'ailleurs, la structuration de l'appareil institutionnel agricole s'est opéré de la base, vers le national.



En guise de conclusion

En débutant mon parcours Nuffield, je n'avais pas en tête la force d'un tel réseau. Très structuré, avec des profils passionnants de lauréat.e.s, les échanges sont toujours riches et proposent une vision du monde différente de celle dans laquelle j'évolue. Ce fut donc une opportunité de découvrir un autre monde (notamment en voyant les dimensions des fermes des lauréat.e.s australiens par exemple : les enjeux sont totalement différents !). Bien que très impacté par le Covid-19, mon expérience fut tout de même extrêmement intéressante. Quant à mon sujet, je clôture ce rapport en ayant potentiellement plus de questions que de réponses, mais je crois que cela s'inscrit totalement dans l'esprit du réseau Nuffield : s'interroger et chercher à comprendre d'autres points de vue dans une perspective d'évolution continue !



Bibliographie

Articles et rapports

Balme Richard, Marie Jean-Louis, Rozenberg Olivier. Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique. In : revue internationale de politique comparée, 2003/3 vol10, p433 à 461 : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2003-3-page-433.htm>

Colson François. Que reste-t-il de la cogestion Etat-profession ? In : Revue Pour n°196-197, 2008

Coly Bertrand, Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'Agriculture, Avis du CESE, juin 2020 : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2020/2020_10_avenir_agriculture.pdf

Confédération paysanne. Une histoire de la Confédération paysanne par ceux et celles qui l'ont vécue

Descrozaille Frédéric. Histoire du syndicalisme agricole français : l'organisation paysanne, rempart contre la baisse du revenu paysan. In: Raison présente, n°148, 4e trimestre 2003. Agriculture et mondialisation. pp. 25-42;

Dion, G. (1966). Représentativité et représentation. Relations industrielles /Industrial Relations, 21 (3), 317–331. <https://doi.org/10.7202/027696ar>

Maresca Sylvain. La représentation de la paysannerie. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 38, mai 1981. La représentation politique-2. pp. 3-18;

Mazières-Vaysse Adrien. Entre représentation institutionnelle et action collective : la variété des pratiques syndicales dans un centre d'appels. In : Participations, n°5, 2013, p77 à 101

Les Elles de la Coop, Recommandations pour la féminisation des instances de gouvernance des coopératives agricoles

Les cahiers du développement coopératif, numéro 5, mars 2020

L'univers des organisations professionnelles agricoles, Revue 'Pour' N* 196/197

Pitseys John. Le concept de gouvernance. Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 2010/2 volume 65, p207 à 228 : <https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2010-2-page-207.htm>

Purseigle François, Les sillons de l'engagement : Jeunes agriculteurs et action collective, 2004

Rapport d'information n°5040 de l'Assemblée Nationale par la commission des affaires économiques sur le secteur coopératif dans le domaine agricole, février 2022

Rapport d'audit n°19033-03, Conformité de l'utilisation des crédits du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural par la Confédération Coop de France dans le cadre de son programme d'activités 2017, CGAAER

Rapport public annuel de la Cour des comptes sur les chambres d'agriculture, février 2017



Recensement agricole 2020, MASA

Vollet Dominique et al., « La valeur ajoutée des « Organismes nationaux à vocation agricole et rurale » (Onvar) au développement territorial », *Développement durable et territoires*, ID : [10.4000/developpementdurable.18921](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18921)

Ressources en ligne

- Agreste
- FADEAR
- FNSEA
- InPACT
- Jeunes Agriculteurs
- La Coopération agricole
- Terre de liens

Articles

Basta, Enquête sur les coopératives agricoles : <https://basta.media/enquete-cooperatives-agricoles-derives-FNSEA-agriculteurs-adherents-Triskalia-InVivo-Sodiaal-Agrial>

Plein Champ, Femmes en agriculture, les inégalités persistent : <https://www.pleinchamp.com/actualites-generales/actualites/femmes-en-agriculture-des-inegalites-persistent>

Reporterre, Au Pays basque, les paysans ont créé leur chambre d'agriculture alternative : <https://reporterre.net/Au-Pays-basque-les-paysans-ont-cree-leur-chambre-d-agriculture-alternative>

The conversation, Comprendre le malaise agricole : <https://theconversation.com/comprendre-le-malaise-des-agriculteurs-127862>

Projets

Ressources du Projet Expérimenter avec des Collectifs Locaux une Agroécologie Territoriale (ECLAT): <https://www.civam.org/participer-a-laction-publique/eclat/>

Ressources du projet Transfert d'Expériences Réussies : Essaimage, Agricultures, Utilité (Terreau) : <https://www.agriculturepaysanne.org/Femmes-et-installation-en-Agriculture-paysanne>

Rapports Nuffield

Haslett Ben, Rural representation : how can rural communities best represent themselves and their cause for the good of the regions and Australia ?, 2015

Lascurettes Catherine, Farmers' unions, the challenges of representation, 2000

McCarthy Maire, Female representation in leadership positions in rich agriculture and specifically on dairy co-operative boards, 2015

Meade David, Agricultural organisations : farmers engagement, 2017



Remerciements

Je tiens à remercier Nuffield France pour cette opportunité et la compréhension dont ils ont fait preuve compte-tenu des circonstances particulières de cette année 2020.

Je tiens aussi à remercier les lauréat.e.s des années précédentes qui m'ont accompagnée et ont répondu à mes interrogations.

Merci également à toutes les personnes m'ayant permises d'étoffer mes réflexions et à mes tuteurs sur cette étude, Gilles Psalmon et David King.

Et enfin merci à Nuffield International pour leur adaptation et les formats proposés durant ces temps troublés pour nous permettre de vivre un parcours Nuffield riche et intéressant.



Annexe : les visites et rencontres Nuffield

En physique	CSC en Australie, journées d'échange Nuffield France, échange avec mes tuteurs David King et Gilles Psalmon, Catherine Lascurettes
En virtuel	CSC Nuffield Ireland, Nuffield Netherlands et Nuffield Brazil
Réseau	Echanges dans mon milieu professionnel